



## Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **25 avril 2022**, le Conseil municipal de Presinge a pris la décision suivante :

*Délibération N°24/2022*

**Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 25'000.- F destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière**

Le conseil municipal décide par 8 oui, soit à l'unanimité

1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de **25'000.- F** destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière.
2. De comptabiliser ce montant dans le compte de résultats 2022 sur le compte 7201.00.31310.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire la fortune nette.

**Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mardi de 8h à 10h00, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.**

Dernier jour du délai référendaire : 13.06.22

Presinge, le 4 mai 2022

.....